

# LA BOUCLE DOCUMENTAIRE



# MANIFESTE DE LA BOUCLE DOCUMENTAIRE

Nous, auteur·rice·s-réalisateur·rice·s, rassemblé·e·s en associations, partageons la conviction que le documentaire de création est l'endroit où peuvent s'exprimer les diversités de points de vue, de sensibilités et de cultures qui traversent nos sociétés.

Par documentaire de création, nous entendons une œuvre artistique qui met en scène le réel par des procédés dramaturgiques utilisant des images et/ou des sons. Ces œuvres sont empreintes du regard original, exigeant et singulier de leurs auteur·rice·s, depuis leur conception jusqu'à leur achèvement.

Notre travail nécessite un long processus de recherches, de rencontres, d'expérimentations et de questionnements aboutissant à une œuvre unique, échappant à la standardisation des formes et de la pensée.

Qu'il soit diffusé au cinéma, à la télévision, en festival, sur les plateformes numériques, à la radio, dans des galeries ou musées ou par tout autre moyen, le documentaire de création offre le partage d'une expérience sensible et met en mouvement nos représentations et nos imaginaires. Il déplace nos regards de citoyen·ne·s sur le monde.

C'est pourquoi nous, auteur·rice·s-réalisateur·rice·s, avons créé la Boucle documentaire, fédération composée de nos associations locales, régionales, nationales. Animés par un esprit de solidarité, d'équité, et attachés à une gouvernance horizontale, nous nous engageons dans la mise en valeur et la défense du documentaire de création ainsi que dans l'amélioration de ses conditions de fabrication et de diffusion sur tous les territoires.

# C'EST QUOI LA BOUCLE DOCUMENTAIRE ?

**Née d'un collectif informel en 2015,  
la Boucle documentaire devient une fédération d'associations.**

La Boucle documentaire est née autour d'un appel pour une « Refondation du soutien au documentaire de création » à l'occasion de « la crise des chaînes locales ».

Ce regroupement inédit d'une quinzaine d'associations d'auteur·rice·s-réalisateur·rice·s locales, régionales et nationales, a depuis été reconnu par les acteurs du secteur pour la qualité de son engagement dans la défense de la création, de la fabrication et de la diffusion d'œuvres documentaires non formatées dans une économie viable. Il a su faire entendre sa voix par des prises de position publiques et par sa participation à des concertations sous l'égide de différentes instances (CNC, SCAM, France Télévisions, institutions régionales, etc.).

En 2021, la Boucle documentaire a décidé de se doter d'une existence juridique et de se constituer en fédération afin de développer ses actions, dans un contexte qui nécessite une vigilance accrue, et ce dans tous les secteurs, cinéma, audiovisuel et numérique. Les chantiers sont nombreux : raréfaction des financements dédiés à la création, faiblesse du soutien à l'écriture, concurrence accrue avec d'autres genres comme le reportage, formatage accentué de la part des diffuseurs, difficultés d'accès à la distribution en salle pour le documentaire, poids du centralisme et inégalités territoriales fortes, tentatives d'ingérences politiques, réflexion sur le statut d'artiste-auteur·rice et sur un revenu universel de création...

**L'assemblée constitutive de la Boucle documentaire a eu lieu à Marseille les 21 et 22 octobre 2021, au *Polygone étoilé* et à la *Friche Belle de Mai*. Elle a regroupé 17 associations, rassemblées pour continuer de défendre la place centrale du travail des auteur·rice·s - réalisateur·rice·s dans la création cinématographique et audiovisuelle, ainsi que la nécessité d'une politique publique décentralisée.**



## NOTRE IDENTITÉ ET NOTRE FONCTIONNEMENT

La spécificité de la Boucle documentaire est d'être constituée d'organisations locales, régionales et nationales réunies sur un pied d'égalité, et de pouvoir ainsi articuler une pensée qui s'appuie sur cette double expertise, et cherche une convergence des enjeux.

**La nature même du collectif induit deux dimensions fondatrices pour la Boucle : un maillage territorial serré et une forte représentativité.**

**Depuis six ans, de nouvelles organisations ont rejoint la Boucle, voire se sont créées sous son impulsion.** Aujourd'hui tout le territoire métropolitain est représenté, mais également la Corse et la Réunion, et un dialogue est amorcé avec d'autres territoires d'outre-mer. Ce déploiement permet de travailler sur une expertise au plus près des réalités des auteur.rice.s-réalisateur.rice.s, quel que soit leur espace de création et ses spécificités (existence de diffuseurs locaux, Contrats d'Objectifs et de Moyens, structuration des professionnel.le.s, organisation des services...).

Chaque organisation membre mandate deux ou trois personnes qui la représentent au sein de la Boucle, et dispose d'une seule voix dans les décisions qui sont prises, quels que soient sa taille et son poids politique. Cette représentativité et ce fonctionnement horizontal nous permettent d'œuvrer dans une dynamique démocratique qui a porté ses fruits depuis six ans.

**La Boucle se réunit en plénière deux fois par an pendant deux jours, à chaque fois dans une région différente.**

Outre ces deux temps forts, des groupes de travail se réunissent régulièrement autour de thématiques et d'actions à mettre en place en fonction des enjeux et de l'actualité impactant la création documentaire. « La rémunération des documentaristes », « les enjeux des coproductions avec France 3 Région », « Liberté de création et indépendance », en sont quelques exemples récents.

**Les groupes de travail suivent les grands enjeux du secteur,** élaborent des propositions concrètes, développent des expertises techniques, juridiques et politiques, proposent des prises de positions communes à l'ensemble des organisations membres.

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**APARR** marion@aparr.org

**LES PETITES CAMÉRAS** contact@lespetitescameras.fr

## GRAND EST

**SAFIRE GRAND-EST** safiregrandest@gmail.com

## HAUTS-DE-FRANCE

**SAFIR HAUTS-DE-FRANCE** safir.hdf@gmail.com

## NORMANDIE

**ARNO** arnoassociation@gmail.com

## BRETAGNE

**ARBRE** asso.arbre@gmail.com

## PAYS DE LA LOIRE

**LA PLATEFORME** contact@laplateforme.net

## NOUVELLE-AQUITAINE

**NAAIS** naais.auteurs@gmail.com

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**AARSE** aarsepaca@gmail.com

## OCCITANIE

**REGARD'OCC** regardocc@gmail.com

## LA RÉUNION

**CINÉASTES DE LA RÉUNION** cineastesdelareunion@gmail.com

## CORSE

**CRAC** associucrac@gmail.com

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**AURA-AURA** collectif.aura.aura@gmail.com

## ASSOS NATIONALES ET ÎLE-DE-FRANCE

**ACID** dg.adjoint@lacid.org

**ADDOC** courrier@addoc.net

**SRF** contact@la-srf.fr

## CENTRE-VAL DE LOIRE

**BAAR** collectif.baar@gmail.com

# C'EST QUI LA BOUCLE DOCUMENTAIRE ?

Ensemble, nous constituons une force de proposition en matière de politique culturelle et artistique.

Nous veillons à l'articulation entre les échelons locaux, régionaux et nationaux.





# LA BOUCLE DOCUMENTAIRE

c'est 17 organisations professionnelles :  
14 régionales et 3 nationales, avec un total de  
**1250 adhérents**

[courrier@laboucledocumentaire.fr](mailto:courrier@laboucledocumentaire.fr)